

BRANCHE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

AGEFOS PME est le partenaire de votre branche professionnelle depuis la signature de l'accord formation du 28 juin 1993. Cet accord rend obligatoire le versement des contributions au titre de la professionnalisation et de tout ou partie du plan de formation. À ce titre, nous avons le plaisir de vous offrir cette édition de la Lettre Emploi-Formation, vous récapitulant les points clés de notre partenariat.

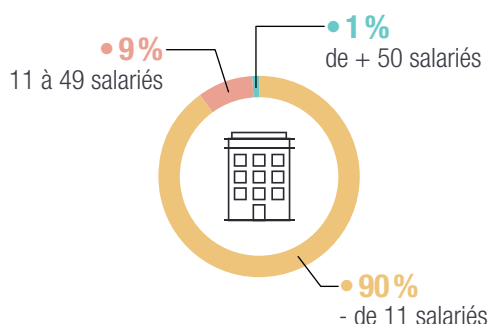
VOTRE SECTEUR PROFESSIONNEL (données bilan consolidé année 2017)



1 629
ENTREPRISES



10 129
SALARIÉS



PLAN DE FORMATION

Entreprise de -11 salariés



611
STAGIAIRES
FORMÉS



19 092
HEURES
STAGIAIRES

138

CONTRATS
DE PROFESSIONNALISATION

DISPOSITIFS DE PROFESSIONNALISATION

97

PÉRIODES
DE PROFESSIONNALISATION

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

44

SALARIÉS
AUTONOMES

234

SALARIÉS DES
ENTREPRISES

PROJETS EMPLOI-FORMATION

AVEC SMART PME, REPOUSSEZ LES FRONTIÈRES DU NUMÉRIQUE

L'essor du numérique s'accompagne de nombreux défis à relever et offre des opportunités pour le développement des entreprises. C'est pourquoi AGEFOS PME vous propose SMART PME, une gamme progressive de 3 solutions :

- **START Sensibilisation** : actions de sensibilisation aux enjeux de la transformation numérique,
- **SMART Transition** : actions de formation visant la mise à niveau numérique de l'entreprise,
- **SMART Transformation** : élaboration d'un plan de transformation numérique personnalisé, formalisé avec l'appui d'un conseiller externe.

SIMPLIFIEZ VOS INSCRIPTIONS AVEC ACCÈS FORMATION !

Pour toujours mieux répondre à vos besoins en formation une inscription en ligne est désormais possible grâce à l'outil Accès formation. Déployé sur tout le territoire, cet outil permet aux organismes de formation d'inscrire leurs dates de formation collectives. Vous pouvez ensuite choisir votre formation en ligne sans envoyer de demande de prise en charge papier. Plus simple, plus connectée, plus rapide, **Accès formation** est votre nouvel allié formation !

AGEFOS PME, ACTEUR MAJEUR DE L'ALTERNANCE

AGEFOS PME accompagne les entreprises dans la gestion de la taxe d'apprentissage et dans la mise en œuvre des politiques de recrutement en alternance, et s'est imposé comme un acteur majeur avec 25% du total des contrats signés. Nous proposons aux entreprises et aux branches :

- la mise à disposition d'éléments d'information sur l'alternance,
- un accompagnement dans la mise en œuvre de l'ingénierie de certification,
- une aide pour fixer les niveaux de prise en charge,
- la promotion des dispositifs et des métiers auprès des entreprises,
- des outils pour faciliter le financement des contrats.



Joël Ruiz
Directeur Général

A l'heure où la formation professionnelle connaît de profondes mutations, AGEFOS PME inscrit d'ores et déjà son action dans le cadre des missions que se verront confier les Opérateurs de compétences demain.

Déjà particulièrement mobilisé sur les politiques de l'emploi, AGEFOS PME prendra pleinement part à ce nouveau système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Pour cela il renforcera encore davantage son expertise en ingénierie de certification et en prospective afin de soutenir les branches professionnelles, renforcera les services dans le domaine de l'alternance et l'accompagnement des plus petites entreprises dans la gestion de leurs compétences, et poursuivra le travail mené avec les partenaires de l'emploi au plus près des territoires.



RÉSEAU DE PROXIMITÉ

15 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

dont **2** dans les départements et régions d'outre-mer

85 
IMPLANTATIONS LOCALES



1 060 SALARIÉS

aux côtés des entreprises

NOS ADHÉRENTS

330 400

NOMBRE D'ADHÉRENTS

91 %
des entreprises sont
DES TPE

5,87
MILLIONS
de salariés
couverts



OBSERVATOIRES & CERTIFICATIONS



40

OBSERVATOIRES
prospectifs des métiers
et des qualifications



80

CERTIFICATS DE
QUALIFICATION
professionnelle créés
ou renouvelés



150

ÉTUDES MENÉES

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

19 200

DEMANDEURS D'EMPLOI
accompagnés dans le cadre
d'un dispositif d'aide au retour
à l'emploi

71 630 ALTERNANTS
accompagnés dont :

- > **27 120** contrats d'apprentissage par le biais de **971** CFA
- > **44 510** bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation

564 000

STAGIAIRES FORMÉS dont :
> **59 600** périodes de professionnalisation
> **26 500** comptes personnel de formation